

PROTECTION DE GOLF CANADA INDICENT PERTE FORMULAIRE



Afin que votre demande de remboursement soit traitée par Golf Canada,

Le membre doit, dans les quatre vingt dix (90) jours de la date du sinistre, communiquer avec Golf Canada par l'intermédiaire de son site web à www.golfcanada.ca/formulaireprotectionincidents; email: protectionincidents@golfcanada.ca; téléphone 1-844-684-GOLF (4653). Bien vouloir joindre tous les documents pertinents à ce formulaire. Pour plus de détails veuillez vous référer aux termes et conditions du programme Protection Incidente de Golf Canada www.golfcanada.ca/protectionincidentsmodalites.

PARTIE A - RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE

Numéro de membre: _____

Nom du Membre: _____

Téléphone (Cell): _____ (Maison): _____ (Travail.): _____

Adresse courriel du membre: : _____

PARTIE B - TYPE DE REMBOURSEMENT

- REMBOURSEMENT DE FRANCHISE
- PROTECTION POUR BÂTONS DE GOLF OU EQUIPEMENT
- PROTECTION POUR VOITURETTE DE GOLF
- PROTECTION DE FENÊTRE
- PROTECTION DE TRANSPORT EN COMMUN

PARTIE C - DÉTAILS DE PERTE / ÉVÉNEMENT

Date du Sinistre: _____ am pm

 Jour Mois Année Heure

Emplacement: _____

 Ville Prov./État Pays

Détails du sinistre: _____

Description des bâtons de golf ou équipements (le cas échéant) _____

Police (le cas échéant)

Service de Police en charge : _____ No. Rapport de police #: _____

Nom de l'enquêteur au dossier: _____ Matricule#: _____

Preuve d'Achat (le cas échéant)

Date d'achat: _____

 Jour Mois Année

Magasin où l'achat s'est fait: _____

Méthode d'achat: _____